Secrétariat général



**Fourniture de lanceurs mono-coup de calibre 40 mm et de viseurs électroniques destinés aux services de la sécurité intérieure et de la direction de l’administration pénitentiaire**

**ANNEXE 1 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**LOT 1 : Lanceur mono-coup de calibre 40**

**I - Introduction**

Le présent CRT vise à :

* Permettre au candidat d’apporter une réponse aux exigences techniques (sans préjudice des échantillons à fournir).
* Préciser la forme de la réponse attendue, et son mode d’évaluation par l’Administration.

Le besoin spécifié dans le CCTP est exprimé selon deux types d’exigences :

Les **exigences impératives** sont des exigences **obligatoires** dont le non-respect entraîne l’élimination de l’offre. Le non-respect d’une seule exigence impérative suffit à éliminer l’offre.

Les **exigences souhaitables** donnent lieu àévaluation qui permettent de différencier et de hiérarchiser les offres. Les points obtenus permettent d’établir le classement des candidats conformes.

L’Administration précise dans le CRT la forme de la réponse attendue pour chacune des exigences et les modes d’évaluation qui seront utilisés, décrits ci-dessous :

1. Via l’échantillon : La conformité à une exigence impérative est vérifiée au moyen d’un examen de l’échantillon (assorti ou non de tests).

1. Via une certification : la conformité est vérifiée au moyen des certificats et attestations fournis par le candidat (rédigés ou traduits en langue française). Ces documents obligatoires revêtent l’une des formes suivantes :

* Certificat de laboratoire
* Fiche technique produit
* Rapport documenté de test interne.

L’Administration pourra procéder à ses propres tests dans ses laboratoires, ou dans tout laboratoire qu’elle aura désigné, afin de confirmer le document fourni par le candidat.

1. Via le dossier technique : La conformité à une exigence impérative est vérifiée au travers du dossier technique fournit par le candidat détaillant les caractéristiques de son produit. Des tests de vérification pourront être réalisés par l’administration sur les échantillons.

Lorsque le respect d’une norme est demandé, le candidat qui se prévaut d’une norme équivalente doit expliquer et démontrer cette équivalence, en appui de sa réponse.

L’Administration pourra procéder à ses propres tests dans ses laboratoires, ou dans tout laboratoire qu’elle aura désigné, afin de confirmer la correspondance du document fourni par le candidat.

**IMPORTANT** : Le dossier technique de chaque candidat est constitué de manière à ce que chaque réponse à une exigence renvoie à un document (ou un extrait de document) précisément référencé et identifié. Les documents fournis sont impérativement rédigés ou traduits en langue française.

**II – Lot 1 : Lanceur mono-coup de calibre 40 mm**

1. **– Les exigences impératives**

**Poste 1**: Kit composé d’un lanceur polyvalent grenades / balles de défense, d’une housse de transport, d’une bretelle 1 point, de ses accessoires de maintenance et d’une cartouchière

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 1 | Les armes sont conditionnées dans une housse individuelle de transport contenant :  - L’arme (lanceur mono-coup de 40 mm)  - Une unité collective (U.C.) comprenant les pièces de rechange du niveau entretien utilisateur et l’outillage nécessaire au réglage de l’arme, 1 bretelle noire ou anthracite pouvant s’utiliser en fixation « 1 point » munie d’un système permettant de moduler sa longueur en fonction de l’utilisateur.  - 1 Témoin de vacuité du canon  - 1 kit individuel d’entretien  - 1 manuel d’entretien et d’utilisation en langue française, plastifié au format A6 maximum ;  - 1 certificat d’épreuve original (CIP, Commission Internationale Permanente pour l’épreuve des armes à feu portatives). | Via l’échantillon |  |
| 2 | Chaque lanceur commandé porte les poinçons CIP du banc national d’épreuve de SAINT-ÉTIENNE, ou équivalent.  Les poinçons d’épreuve sont apposés obligatoirement sur les pièces imposées par la réglementation en vigueur, et notamment :  - la carcasse ;  - le canon.  Le certificat d’épreuve des armes finies sera joint avec chaque arme. | Via une certification |  |
| 3 | La carcasse supporte de façon apparente, aux fins d’identification :  - La mention « **PROPRIETE DE L’ETAT** » réalisée en lettres capitales, avec la police de caractères « **Arial** » de **5 mm** de hauteur minimum ;  - Le nom du fabricant, le modèle et le calibre de l’arme ;  - Le numéro de série (ou de matricule) de l’arme. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 4 | Le numéro de série (ou de matricule) est propre à chaque arme. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 5 | Les numéros de série (ou de matricule) sont obligatoirement consécutifs, gravés de manière nette, lisible instantanément (leur visualisation ne nécessite pas de démontage sommaire), et définitive. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 6 | L’arme est munie d’une crosse repliable ou rétractable, et démontable.  L’arme reste opérationnelle en position crosse repliée ou rétractée. La crosse est verrouillable dans les deux positions. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 7 | L’arme est conçue pour qu’on puisse y fixer une bretelle de port (points d’attaches). | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 8 | L’arme vide et sans accessoires pèse au maximum 2,4 kilos (avec un rail Picatinny fixé sur la partie supérieure de l’arme). | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 9 | L’encombrement de l’arme est le plus réduit possible, dans la limite du respect des autres exigences. Sa longueur crosse repliée ne doit pas excéder 45 cm. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 10 | La conception de l’arme permet de visualiser la présence d’une munition dans le lanceur, sans manipulation. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 11 | L'arme est munie d'une sûreté manuelle interdisant le tir. Elle peut être engagée à tout moment, système de percussion armé ou non. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 12 | Le calibre de l’arme est de 40 mm, pour assurer une compatibilité complète avec les munitions de même calibre en service au sein du ministère de l’intérieur (hors munitions militaires). | Via  la documentation technique |  |
| 13 | La présence d'un projectile coincé dans le canon ne présente pas de danger pour le tireur lors du tir consécutif d'une seconde munition.  La chute de l’arme ne peut provoquer le départ du coup (hauteur 1,20m sur sol béton). | Via  la documentation technique |  |
| 14 | L’arme est dotée d’un seul canon. L’intérieur de celui- ci est rayé, et ses dimensions lui permettent de projeter :  - les balles de défense à 30 mètres minimum\*  - les grenades maintien de l’ordre à 80 mètres minimum.\*  *(\*avec des munitions conçues pour atteindre ces distances)* | Via  la documentation technique |  |
| 15 | La culasse et le canon sont fabriqués en acier ou alliage léger dédiés à l’armement et adaptés à l’usage polyvalent de l’arme. | Via  la documentation technique |  |
| 16 | La bouche du canon est protégée par un embout inamovible, dont la matière est résistante aux chocs pour en amortir les effets. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 17 | L’arme est apte au tir soutenu : elle est capable de tirer au moins 100 munitions de 40 mm sans complément de lubrification ni nettoyage. | Via la documentation technique |  |
| 18 | L’arme dispose d’un traitement de surface non réfléchissant (noir ou gris foncé, mat), appliqué sur les pièces métalliques, lui permettant de résister le plus parfaitement possible à la corrosion induite tant par les éléments extérieurs que par le porteur de l'arme. Les pièces non métalliques présentent le même aspect. Seule exception toléré, les pièces mobiles peuvent être peintes dans une nuance de couleur de la carcasse, plus claire ou plus foncée, afin de mieux les visualiser (ex : cran de sureté, verrou de crosse, système de verrouillage du canon …). | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 19 | L’arme résiste aux agressions ou à l'exposition :  - Aux vibrations ;  - Aux chocs répétés rencontrés lors des transports par véhicules terrestres ;  - Aux intempéries ;  - En milieu boueux ;  - En milieu sableux ;  - Aux produits d'entretien, aux hydrocarbure (pétrole, essence, gas-oil…) ;  - En milieu salin ;  - En cas d’absence de graissage. | Via la documentation technique |  |
| 20 | L'arme fonctionne de façon optimale entre – 20° C et + 50°C. | Via la documentation technique |  |
| 21 | La crosse permet d’y fixer une cartouchière amovible offrant une capacité de rechargement rapide. Sa présence n’entraine aucune gêne pour la manipulation et le fonctionnement de l’arme. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 22 | L’arme est munie d’un dispositif permettant d’assurer sa stabilité lors du tir en la tenant des deux mains (ex : Garde-main...).  Ce dispositif est conçu de manière à empêcher la main de dépasser la bouche du canon, mais aussi à ne pas occasionner une gêne lors de l’utilisation du lanceur en tant que lance grenades. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 23 | Les opérations d’approvisionnement, de retrait des munitions et de tir, sont compatibles avec le port de gants de maintien de l’ordre (taille du pontet adaptée, notamment), et aussi aisée à effectuer pour un droitier que pour un gaucher. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 24 | L’arme est dotée d’un rail Picatinny au-dessus du canon. La longueur du rail doit permettre d’y fixer un viseur électronique. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 25 | L’arme ne nécessite aucune modification pour passer du tir de balles de défense aux tirs de grenades, et réciproquement. | Via la documentation technique |  |
| 26 | L’arme est garantie deux ans. | Via la documentation technique |  |
| 27 | Le titulaire s'engage à reprendre les armes hors d’usage et leurs accessoires sur toute la durée du marché, et à procéder, sans surcoût, à leur recyclage ou à leur destruction, dans les règles du développement durable et du respect de l’environnement en vigueur au moment de la reprise. | Via la certification |  |

**Poste 2**: Housse de transport

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 28 | La housse de transport en tissu est de couleur bleu foncé ou noir. Sa texture souple est suffisamment résistante à l’abrasion pour un usage intensif. | Via la documentation technique |  |
| 29 | La housse de transport permet l’emport de l’arme équipée de ses aides à la visée mécanique et/ou électronique, et ses accessoires montés, crosse en position de transport. Son format et son mode de fermeture doivent permettre un accès aisé au lanceur, y compris en portant des gants MO. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 30 | La housse de transport est d’une épaisseur suffisante pour protéger l’arme des chocs extérieurs et/ou des appuis prolongés sur des surfaces dures et anguleuses. Elle assure une protection efficace des accessoires, notamment le viseur électronique. De la largeur de l’arme à minima, elle dispose d’un porte-nom ou numéro. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 31 | L’arme est solidement maintenue à l’intérieur de la housse par un système de fixation. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 32 | Un compartiment est prévu pour l’arme, un pour l’UC et la notice d’emploi, et un autre pour l’outillage nécessaire aux réglages et à l’entretien. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 33 | La housse de transport est équipée d’une poignée et d’une sangle permettant son port pratique. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |

**Poste 3**: Bretelle 1 point

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 34 | La bretelle est en tissu d’une teinte noire ou anthracite, et résiste à l’abrasion et à l’arrachement. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 35 | La bretelle est de type 1 point afin de pouvoir utiliser l’arme sans délai. Sa longueur lui permet de s’adapter aux différents gabarits de porteurs. Elle est réglable. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |

**Poste 4** : Cartouchière amovible

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 36 | La cartouchière amovible se fixe aisément et solidement sur l’arme. Elle contient au minimum deux balles de défense. Sa présence ne constitue pas une gêne aux manipulations, ni à l’usage optimal de l’arme. | Via l’échantillon |  |
| 37 | La cartouchière est fabriquée dans un matériau résistant à l’abrasion et aux utilisations répétées (insertion, retrait).  Elle est de couleur noire, non brillante. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |

**Poste 5** : le Kit armurier

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 38 | Le kit armurier est accompagné d’une documentation complète, rédigée en langue, française comprenant :   * Le manuel « armurier » du fabricant, détaillé, Illustré ; * Un manuel de réparation répertoriant les actes de maintenance autorisés par le fabricant ; * Un catalogue illustré des pièces de rechange référençant le numéro de nomenclature et le coût unitaire. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 39 | Le titulaire fournit la liste exhaustive des pièces constitutives du lanceur et de ses accessoires (maintenance et entretien).  Chacune de ces pièces et accessoires doivent pouvoir être approvisionnées par les services logistiques du ministère pendant toute la durée du marché. | Via  la documentation technique |  |
| 40 | Le titulaire fournit la liste des pièces d’usure. Il précisera la fréquence suivant laquelle ces pièces doivent être remplacées (temps ou/et coups tirés). | Via la documentation technique |  |

1. **– Les exigences souhaitables**

**Poste 1**: Kit composé d’un lanceur polyvalent grenades / balles de défense, d’une housse de transport, d’une bretelle 1 point, de ses accessoires de maintenance et d’une cartouchière

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 41 | L’arme dispose d’un emplacement permettant d’y intégrer une puce RFID. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 42 | L’arme est la plus légère possible. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 43 | La conception de l’arme permet le démontage et le remplacement de la crosse d’origine. | Via  la documentation technique |  |
| 44 | Les manipulations se font le plus aisément possible pour réaliser l’approvisionnement, le tir, le déchargement de l’arme et sa mise en sécurité, avec ou sans gants. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 45 | L’arme permet un tir précis à 30 mètres (zone visée= zone touchée) avec la munition de LBD en dotation actuelle(\*).  *(\*) La munition actuellement en dotation est la Spartan 40 IC (dite « MDU »), fabriquée par la société Nobel sport.* | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 46 | La portée maximale de l’arme utilisée comme lance- grenades doit être la plus élevée possible. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |
| 47 | La crosse de l’arme est inclinable à 45° pour faciliter le tir de grenades MO . | Via l’échantillon et la documentation technique |  |

**Poste 2**: Housse de transport

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° d’exigence | Description | Modalités d’examen de la réponse | Réponse du candidat |
| 48 | La housse de transport est ergonomique et permet le transport optimal de l'arme. L’extraction comme l’insertion de l’arme se font le plus aisément et le plus rapidement possible. | Via l’échantillon et la documentation technique |  |